

8. Conditions d'Accès et Tarifs

• Tarifs :

Le prix du repas se décompose en 3 parties :

• L'admission :

4.27 Euros ttc (tva à 5.5 % - Tarification 2005)

⇒ Financement du fonctionnement du restaurant.

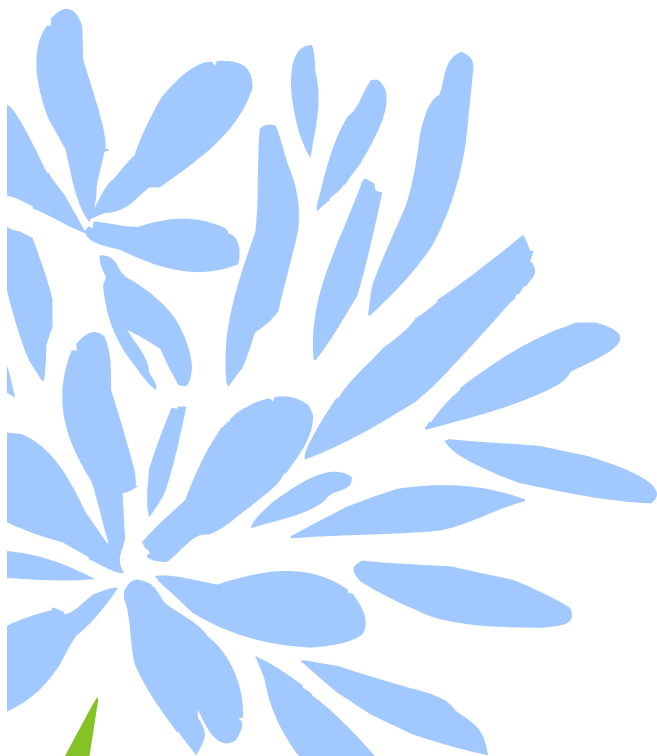
• L'encaissement pour le compte du gestionnaire du RIE :

1,63 Euro (TVA à 19.6 % récupérable par l'entreprise adhérente)

⇒ Financement de la partie immobilière (loyer, investissement dans les installations).

• L'alimentaire :

En fonction de l'appétit de chacun (en moyenne de 3,00 € ttc)



40, Boulevard de Dunkerque
13002 Marseille

• Exemple de ticket de caisse :

| | | |
|--------|--|-----------|
| + / ou | Hors d'oeuvre | prix euro |
| + / ou | Plat du jour | prix euro |
| + / ou | Fromage | prix euro |
| + / ou | Dessert | prix euro |
| + / ou | Boisson | prix euro |
| + | Valeur Admission | prix euro |
| + | Encaissement pour le compte du Gestionnaire du RIE | prix euro |
| = | PRIX TOTAL PLATEAU | |
| - | subvention Employeur ou CE sur admission & EPC (totale ou partiel) | |
| - | subvention Employeur ou CE sur alimentaire (en valeur fixe ou en %) | |
| = | PRIX REEL PAYE PAR LE CONVIVE | |
| | ancien solde badge | |
| | nouveau solde badge | |



• Quelle est la participation de l'employeur : la subvention ?

Selon le cas, il y a plusieurs façons d'aborder la question :

1er Cas :

| Participation patronale / subvention | Participation Salariale | Commentaire |
|---|-------------------------|-------------------------|
| Frais Fixes au repas Admission & EPC Totalité | Alimentaire Totale | Le plus souvent utilisé |



Refacturation
en fin de mois



Règlement à chaque
passage en caisse

2ème Cas :

| Participation patronale / subvention | Participation Salariale | Commentaire |
|---|---|--|
| % ou valeur fixe sur Frais Fixes et/ou Alimentaire | % ou valeur fixe sur Admission et/ou Alimentaire | Permet de différencier les différents niveaux de salaires |



Refacturation
en fin de mois



Règlement à chaque
passage en caisse

3ème Cas :

| Participation patronale / subvention | Participation Salariale | Commentaire |
|--------------------------------------|-------------------------|----------------|
| Frais Fixes + Alimentaire | Aucune en caisse | Badge débiteur |



Refacturation
en fin de mois

Quel que soit le mode de subvention décidé, notre système d'encaissement nous permet d'adapter vos contraintes économiques au fonctionnement général du restaurant.

Formalités Administratives :

Les formalités sont réduites et permettent de bénéficier d'un taux de TVA réduit à 5.5%.

• Signature d'un bulletin d'adhésion au RIE

• Signature d'un contrat tripartite entre votre Entreprise, Eurest et le Gestionnaire du RIE (mandataire).

Ces formalités n'engagent par votre entreprise sur un volume de repas ni sur une quelconque somme d'argent à avancer.

Nous nous chargeons de l'intégralité du suivi de ces formalités.

